



J'apprends et j'utilise mes droits à la santé

J'ai le droit d'être bien soigné toute ma vie

en Facile à lire et à comprendre



Je veux des informations sur mes droits à la santé

J'appelle Santé Info Droits au 01.53.62.40.30

Des avocats et des juristes répondent à mes questions



La ligne de France Assos Santé



La prise en charge de ma douleur

Je peux avoir des médicaments pour avoir moins mal lorsque :

- je suis opéré
- j'ai eu un **choc**

Un **choc**, c'est par exemple avoir un accident de voiture ou une chute

- j'ai des soins ou des examens douloureux
- je suis malade



Mon droit aux **soins palliatifs**

Les **soins palliatifs** sont des soins pour :

- me soulager de ma douleur physique
- me soulager de ma douleur mentale
- m'aider à mieux vivre avec ma maladie
- m'apporter du confort
- m'accompagner en fin de vie
- aider ma famille et mes proches pendant ma maladie



➤ Les soins palliatifs peuvent être demandés par :

- moi
- mes proches
- mon médecin



➤ Ces soins palliatifs peuvent se faire :

- à l'hôpital
- chez moi, à la maison
- dans un établissement spécialisé



L'**obstination déraisonnable** est interdite

L'**obstination déraisonnable**, c'est lorsque les médecins me gardent en vie avec des soins inutiles



➤ Je peux exprimer mon choix

Je peux :

- accepter les soins du médecin
- refuser les soins du médecin
- demander d'être endormi profondément pour ne plus souffrir



➤ Pour arrêter mes soins, je dois en parler à mon médecin

Mon médecin doit m'informer des risques

Mon médecin continue à me soigner

Il m'aide à ne pas souffrir



Mon médecin doit respecter mon choix

➤ Je ne peux pas exprimer mon choix :

Les professionnels de santé doivent appliquer mes **directives anticipées**

Les **directives anticipées**, c'est un document

Dans ce document, j'écris comment je veux être soigné en fin de vie



Mes directives anticipées

Les **directives anticipées**, c'est un document

Dans ce document, j'écris comment je veux être soigné en fin de vie

➤ Je peux écrire mes directives anticipées sur :

- un papier
- mon espace santé

Mon espace santé c'est un site internet personnel et sécurisé

Ce site sert de carnet de santé

- un modèle prévu par la loi

Sur mon document de directives anticipées, je dois écrire :

- mon nom et mon prénom
- ma date de naissance et mon lieu de naissance
- mes volontés concernant ma fin de vie
- la date à laquelle je remplis le document

Je dois signer ce document

➤ Une copie du document peut être gardée :

- chez moi
- dans mon Espace Santé
- chez mon médecin traitant
- chez ma personne de confiance
- chez un membre de ma famille ou un proche



Je peux écrire mes directives anticipées si je le veux

Je peux les écrire quand je le veux

Pour écrire mes directives anticipées, je dois avoir 18 ans ou plus de 18 ans

➤ Je ne peux pas écrire mes directives anticipées

Je peux me faire aider par une personne de mon choix

Cette personne peut écrire ce que je veux

Cette personne peut être :

- un parent
- un proche
- ma personne de confiance



➤ Mes directives anticipées sont valables toute ma vie

Je peux les modifier quand je veux

Je peux les supprimer quand je veux



➤ Je n'ai pas écrit mes directives anticipées ou

mes directives anticipées ne sont pas adaptées à ma maladie,
à mon problème



Une rencontre a lieu entre :

- mon médecin
- un autre médecin qui ne m'a pas soigné
- ma personne de confiance
- ma famille et mes proches



Cette rencontre permet à mon médecin de prendre une décision

La décision est écrite dans mon dossier médical

La décision est expliquée





Ce document est écrit en **F.A.L.C.**

F.A.L.C. c'est le **Facile À Lire et à Comprendre**

C'est partir d'un texte difficile et le rendre plus facile à comprendre

France Assos Santé a travaillé avec le Groupe Malécot site de Fives

de l'Association des Papillons Blancs de Lille



Ce document a été réalisé par des personnes en situation de handicap

Elles ont travaillé ces textes pour les rendre « **Facile À Lire et à Comprendre** »

CREATEURS DU DOCUMENT

Groupe Malécot site de Fives :

- Moncheaux Jean-Rémy
- Biervliet François



Les équipes de France Assos Santé en partenariat avec :

- l'AFTC Lorraine,
- les adhérents du Groupement d'Entraide Mutuelle



l'Avenir de Nancy et des professionnels



- les usagers du CAPS



REMERCIEMENTS

Groupe Malécot site de Fives :

Transcripteurs :

- Antunes Tony
- Vannobel Fabrice
- Dolé Corentin
- Laly Kevin
- Vroland Elodie
- Léonard Alexis

Relecteurs :

- Bonmati Léo
- Nlandu Sofia
- Vendeville Romaric
- Elynd Sulyvant

